

ATMB : les salariés obtiennent des compensations

La mise en place progressive de l'automatisation aux péages sur les autoroutes ATMB implique la reconversion d'une partie des personnels, même si la société affirme depuis des mois que celle-ci se fera sans licenciement.

Dans ce but, des négociations marathon se déroulaient depuis près d'un an : un total de « 29 réunions », comptabilise le représentant CFTC **Éric Tissier**,

qui salue les trois accords qui viennent d'être trouvés le 11 mai, comme "la négociation la plus importante depuis la mise en place des 35 heures." Les péages concernent 120 personnes sur un total de 353 salariés.

Horaires de nuit compensés

Le premier accord concerne l'annualisation du temps de travail. Pour les temps pleins :

moins de 80 heures par an sans baisse de salaire. Pour les "modulables", 30 heures en plus de travail. Sept semaines de congés payés par an.

Les rythmes : une grosse partie de la négociation a porté sur la cohérence des plannings. « *Les rythmes de vie sont respectés* », se satisfait-on chez ATMB, notamment en planifiant les horaires sur douze semaines au lieu de quatre, évitant les changements trop brusques.

Le deuxième accord portait sur les "incitations" rendre le contrat, autrement dit à passer des péages à une autre fonction, potentiellement demandant plus de compétence ou de formation. Sur ce point, les primes s'étaleront de 4 000 à 10 000 €.

Par ailleurs, les pertes provoquées par la réduction des horaires de nuit seront compensées.

Le maintien du salaire de base est garanti, ainsi que le maintien des majorations.

Le troisième accord concerne les formations. Des bilans de compétence seront proposés aux demandeurs, ainsi que des DIF (Droits individuels de formation) et des VAE (validation des acquis de l'expérience). Le tout avec un accompagnement individuel et personnalisé.

Des négociations dont le coût total serait de 700 000 €, dont

200 000 € investis par ATMB en formations : 40 personnes passent du statut d'agent d'exécution à agent de maîtrise.

Les accords ont été signés par la CFTC (32 % de la représentation dans l'entreprise), la CFE-CGC et la CGT, « soit 78 % des salariés », évalue **Éric Tissier**.

Les mesures seront mises en place de manière transitoire à partir de juin et à 100 % à partir de septembre 2011.

DAVID GOSSART

SOCIAL / HAUTE-SAVOIE / AIN

La fin des péagers sur les autoroutes ATMB

Outils



L'ATMB s'engage dans l'automatisation générale des péages en annonçant qu'il n'y aura aucun licenciement mais des évolutions de postes en interne pour les agents en cabine. Le DL/Archives

«L'évolution du trafic est positive, la croissance est même à deux chiffres pour les poids lourds.» Avant de parler de l'avenir, le président d'Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc, Hugues Hourdin, se félicite du bilan 2010. «Cela ne compense pas totalement l'effet de la crise mais nous sommes revenus au niveau d'avant 2007, voire même un peu au-delà.»

Ainsi le nombre de véhicules ayant circulé sur l'autoroute A40 augmente de 3,4 % pour les voitures et 7,3 % pour les camions. Pour le tunnel du Mont-Blanc, l'évolution est encore plus marquante pour les poids lourds avec +10,1 % de trafic. Le chiffre d'affaires est donc logiquement en hausse de 7,9 % pour atteindre 152,9 millions d'euros.

Pour autant les résultats de l'entreprise sont en baisse de 3 %. La direction y voit le coût de l'intégration de la Route Blanche RN205 à son réseau et au fait qu'ils ont eu à gérer en 2010 deux hivers rigoureux, un au début de l'année puis un autre en décembre dernier.

«Les automobilistes n'ont pas conscience du nombre de personnes qui interviennent, explique le président de l'ATMB. Le service hivernal, c'est 175 agents et 4?919 heures d'interventions.» Pour 2011, l'entreprise s'engage sur des travaux importants de sécurisation avec un investissement total de 28 millions d'euros.